

OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens

*Téléchargez
votre ville
dans votre poche!*



Une Cité de charme et de caractère

Magazine municipal - n°12 - édition mars 2024

www.villeneuve-yonne.fr

Sommaire

Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne



Chères Villeneuviennes, Chers Villeneuviens,

Le magazine "Ouverture – l'essentiel pour les Villeneuviens" que vous tenez dans vos mains, est un exemple de l'effort que nous menons pour vous tenir informés. Nous mettons, en effet, tout en œuvre pour vous partager les actions menées par les uns et les autres dans notre ville. Les outils de communication se sont multipliés ces dernières années, notamment avec les réseaux sociaux sur lesquels nous déployons également notre communication. Nous continuons, bien sûr, à relayer nos informations via une distribution aux commerces pour affichage et sur nos panneaux communaux, tant en ville que dans nos hameaux.

Notre site Internet, mis à jour régulièrement, vient en renfort de nos autres supports numériques : Facebook, Instagram. Une nouveauté cette année, l'application mobile, qui permet aux personnes allergiques aux réseaux sociaux de nous suivre facilement et d'avoir des notifications si un événement perturbe la ville : coupure d'électricité, d'eau, rue barrée...

On le sait tous, la communication est importante, mais souvent difficile. En effet, tout beau magazine qu'il soit, je serais curieuse de connaître le pourcentage de Villeneuviens qui le lit entièrement. Je vous le demande ici, prenez le temps de regarder l'agenda en toute fin du magazine, sans laisser les pages précédentes de côté et vous découvrirez qu'à Villeneuve-sur-Yonne, il se passe des choses ! Merci à nos associations, nos commerçants de faire vivre notre belle ville et de la faire rayonner.

Il est important de le rappeler ici que, chaque Conseil municipal est ouvert au public, chacun peut y assister pour connaître les projets politiques de vos élus. Mais si vous ne pouvez pas venir au conseil, le conseil vient à vous. En effet les conseils municipaux sont également accessibles sur le Facebook et sur la chaîne YouTube de la mairie. Si le numérique a pris une grande place, le plus simple et le plus important pour nous reste le contact direct. Ainsi, chaque samedi matin sauf férié, les élus assurent une permanence. N'hésitez pas à venir poser vos questions, échanger sur les projets à venir. Je suis pour ma part présente presque tous les samedis et vous pouvez prendre rendez-vous sur des dossiers en particulier. Les adjoints sont aussi disponibles sur les sujets de leurs délégations.

Bien sincèrement,
Nadège NAZE

SOMMAIRE



3	Vie municipale	14	Instants choisis	28	Agenda
6	Finances	16	Culture	30	Vie municipale
8	CCAS	20	Associations	31	Expression des groupes municipaux
9	Jeunesse	24	Commerces		
10	Animations	26	Histoire		
12	Travaux	27	Vivre ensemble		

OUVERTURE - Magazine Municipal -

Directrice de la publication : Nadège NAZE • Rédaction : comité de rédaction • Responsable de la communication : Vanessa PAREAU •
Crédits photos : mairie de Villeneuve-sur-Yonne • Imprimeur : Imprimerie Leroyer - Tirage : 3 200 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

→ Lancement de l'application mobile "VsY Info"

Le dimanche 28 janvier dernier, à l'occasion des vœux de la Municipalité, l'application mobile a fait son entrée en scène.

Actualités, événements, informations pratiques, numéros utiles, signalements... Gratuite et disponible sur smartphone et tablette, l'application mobile vous accompagnera au quotidien et vous simplifiera la vie grâce à ses différentes fonctionnalités, représentées par des tuiles.

Quelques-unes de ses rubriques...

- Fil d'info : suivez les actualités à la une.
- La mairie : cette tuile vous permet d'en savoir plus sur vos services municipaux (accueil de la mairie, services techniques, urbanisme, scolaire, CCAS...) ainsi que sur l'équipe municipale.
- Retrouvez tous les contacts utiles sur votre commune : associations, commerçants, professionnels de santé...

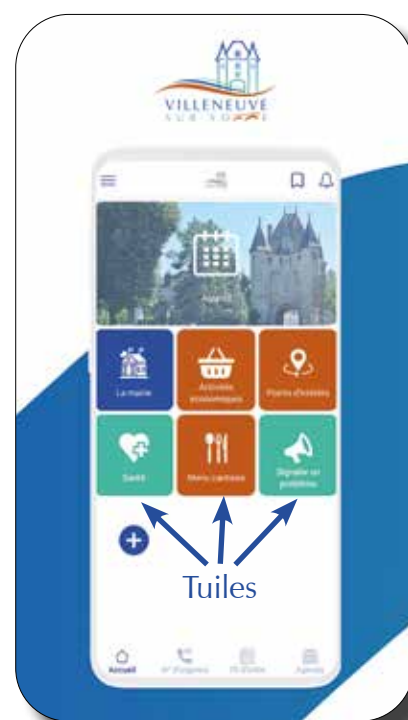
Sont également disponibles sur l'application toutes les informations de la collectivité et des services. Vous y retrouverez par exemple les informations sur le scolaire (numéros, adresse, menus de cantine...), l'offre culturelle et patrimoniale, les offres d'emploi, la météo...

Devenez acteur de votre ville

Avec cette application, vous participez activement à l'amélioration de l'espace public en signalant les incidents que vous rencontrez dans la rue (problème de voirie, d'éclairage, malpropreté, stationnement).



--> C'est très simple ! Cliquez sur la tuile "signaler" et remplissez les informations demandées : elles seront transmises au service concerné.



Restez informé en continu

PRÊTS ?

TÉLÉCHARGEZ



Soyez averti des événements (culturels, sportifs, festifs, commerciaux et associatifs) qui se déroulent sur la commune.

--> Recevez également des notifications pour des alertes diverses que la ville pourra communiquer en cas de problèmes spontanés (météo, coupure d'électricité, fuite d'eau, etc.).

Comment télécharger l'application ?

Rien de plus simple ! Depuis votre smartphone ou tablette, rendez-vous sur la plateforme de téléchargement Play Store ou Apple Store, puis tapez le mot "VsY Info" dans la barre de recherche. Il vous suffira alors de cliquer sur "installer" et de découvrir cette application qui va vite se révéler indispensable ! Sinon utilisez le QR Code -->



Vie municipale

→ Elections européennes le dimanche 9 juin 2024

Du 6 au 9 juin 2024, se dérouleront les 10^e élections européennes. Les 450 millions de citoyens de l'Union Européenne (UE) sont appelés à désigner 720 membres du Parlement européen.

En France, les électeurs et électrices se rendront aux urnes le dimanche 9 juin.

La répartition des sièges du Parlement européen tient compte de la population des Etats membres. La France disposera de 81 eurodéputés après l'élection de juin, contre 79 aujourd'hui.

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union Européenne élue directement par les citoyens au suffrage universel, tous les cinq ans. Il exerce trois rôles fondamentaux : législatif, budgétaire et une fonction de contrôle politique.

Qui peut voter ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, domiciliés à Villeneuve-sur-Yonne et inscrits sur les listes électorales,
Les ressortissants de l'Union Européenne ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés à Villeneuve-sur-Yonne et inscrits sur la liste électorale complémentaire européenne.

→ Les sangliers

Nos amis les bêtes

Ces dernières semaines des habitants de la Haute-Épine notamment ont eu la mauvaise surprise de trouver des sangliers dans leurs jardins.

Sur la période du 1^{er} décembre au 15 février, les sociétés de chasse n'ont plus le droit d'agrainer en forêt, ce qui amène les sangliers à s'écarter des zones forestières, en effet l'agrainage permet de garder les populations sur des secteurs boisés et loin des habitations.

Un petit rappel est nécessaire : il est interdit d'agrainer à moins de 200 mètres des zones d'habitation sous peine de sanction.

Sur la période d'octobre à février, ce ne sont pas moins de 276 sangliers qui ont été prélevés sur le secteur Haute-Épine / Les Ligaults / Château. Les sociétés de chasse tentent de ré-



Pour pouvoir voter aux élections européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard :

– **Mercredi 1^{er} mai 2024 pour les inscriptions et changements en ligne (notamment dans le cas d'un changement d'adresse).**

– **Vendredi 3 mai 2024 pour les inscriptions et changements en mairie (aux horaires d'ouverture : 8h30-16h30).**

Vous pouvez, également, dès à présent, effectuer vos procurations sur www.maprocuration.gouv.fr

guler la population de sanglier, mais il faut savoir que chaque sanglier coûte 25 € à ces sociétés de chasse (achat de bracelet de prélèvement). Un courrier de demande d'une période d'un mois de prélèvement sans achat de bracelet sera envoyé à M. le Préfet afin qu'il négocie avec la fédération de chasse.



Nadège NAZE
Maire de Villeneuve-sur-Yonne

→ Élu Rural Relais de l'Égalité (ERRE)

Les maires ruraux s'engagent contre les violences intra-familiales.

> Qu'est-ce que le programme ERRE ?

L'action "Élu Rural Relais de l'Égalité" (ERRE) œuvre à la lutte contre les violences intra-familiales et se décline autour de référents départementaux, en charge d'animer un réseau d'élus relais de l'égalité.

- ✓ Le rôle des référents départementaux :
 - > Accompagner les conseils municipaux dans la désignation d'élus ERRE
 - > Assurer un suivi avec les partenaires
 - > Impulser des événements de sensibilisation et de formation
 - > Intégrer et participer à un réseau d'échange national
- ✓ Les missions des élus communaux :
 - > Accompagner les victimes de violences intrafamiliales et d'inégalités
 - > Participer à des actions de sensibilisation et de formation
 - > Entrer en relation avec des structures locales adaptées



> Désignation d'élues au sein de la commune de Villeneuve-sur-Yonne

Nous avons été désignées Élu(e)s Rurales Relais de l'Égalité par délibération du Conseil municipal en date du 22 novembre 2022, suite à la mise en place du réseau ERRE.

Notre rôle est de vous écouter si vous en exprimez le besoin, d'échanger et de vous orienter, si vous le demandez, vers les institutions compétentes existantes (et en aucun cas de s'y substituer).

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 07 76 05 42 62 - par mail à l'adresse suivante : relais-egalite@villeneuve-yonne.fr ou en déposant un courrier à notre attention dans la boîte aux lettres de la mairie.

Françoise PELTIER et Beatrix ZEPPA
Référentes ERRE

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Respecte tes décisions et tes goûts	Accueille tes amis·es et ta famille	A confiance en toi	Entretiens ta beauté personnelle	S'ensure de ton accord pour ce que vous faites ensemble et en public	T'ignore des jours quand il	Tu fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rebaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Tu manipule	Est jaloux en permanence	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes sacoches, mails, agenda	Insiste pour que tu envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes amis·es	Tu traînes de côté quand tu fais des propositions	T'insultes, t'humilies, t'opprime, t'humilie	Tu piques, t'insultes, t'offenses, t'humilies, t'opprimes	Reussit à te manipuler à l'aune de ta	T'oblige à te rendre compte de tes	Reussit à manipuler ta confiance	T'oblige à répondre à ses appels	T'oblige à répondre à ses appels	T'oblige à répondre à ses appels	T'oblige à répondre à ses appels
PROFITE Ta relation est saine quand il...					VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...								PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...											

Face aux incertitudes et défis, maintenir le cap

1. En 2023, un contexte national et international incertain

Notre commune n'a évidemment pas été épargnée par le contexte économique et financier international et national. Après avoir fait de gros efforts de réductions des dépenses en 2021 pour initier le redressement de la situation communale, **l'année 2022**, avec son lot inflation et revalorisation du point d'indice de la fonction publique, est venue **annuler une partie de nos indispensables efforts**.

L'année 2023 s'est déroulée sur la même configuration que 2022 : l'inflation est restée très haute, nous avons subi les conséquences en année pleine de l'augmentation du point d'indice de la fonction publique de + 3,5% au 1er juillet 2022 ainsi qu'une nouvelle hausse de ce point d'indice (+ 1,5% dès juillet 2023) et des mesures spécifiques ciblant les bas salaires.

Cependant, notre commune a pu absorber la hausse des dépenses grâce à :

- une belle dynamique des recettes fiscales en raison de la très forte revalorisation par l'État des bases foncières (+ 213 K€)
- l'augmentation de la dotation de solidarité rurale (+ 40 K€)
- la baisse des dépenses notamment des dépenses d'énergies (- 38 K€),

De ce fait, les niveaux d'épargne et donc notre capacité d'autofinancement se sont maintenus :



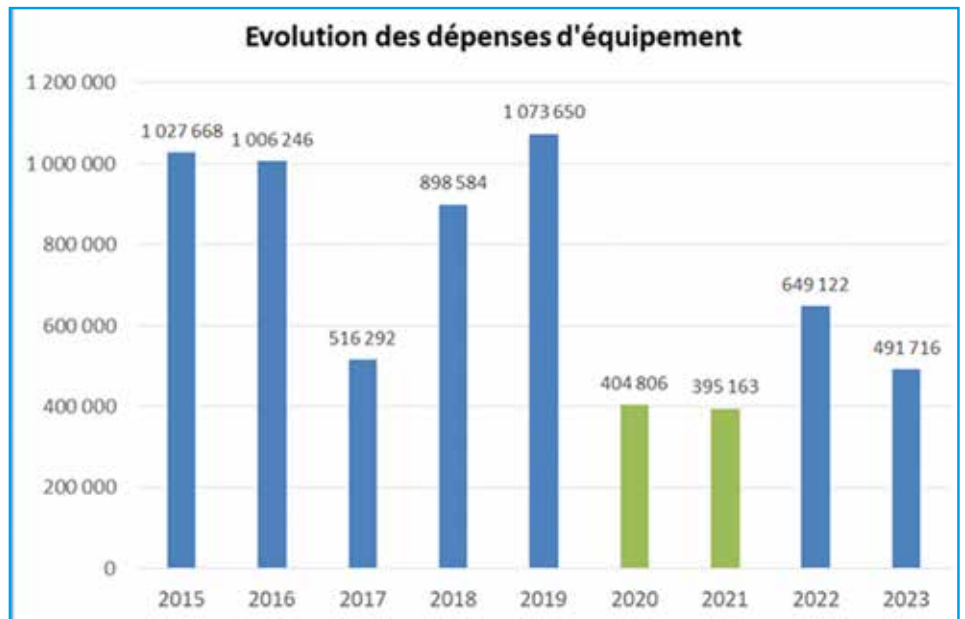
2. Des efforts d'investissement maintenus

En matière d'investissement, 2023 nous a notamment permis de :

- ✓ Commencer les travaux de restauration de la tour sud de l'église (183 K€),
- ✓ Remplacer le bardage extérieur du gymnase (32 K€),
- ✓ Racheter des illuminations de Noël en location (5,5 K€),
- ✓ Racheter 3 véhicules précédemment loués (19,5 K€),
- ✓ Sécuriser le ru galant (4,2 K€),
- ✓ Engager une mission de maîtrise d'œuvre pour encadrer les prochains travaux de voirie rues Gauthier et du Grain d'Anis (9 K€),
- ✓ Poser des systèmes d'alarme dans les gymnases et aux services techniques (10 K€) et des systèmes d'alarme incendie au gymnase Chateaubriand, dans la salle polyvalente et à la mairie (7 K€),
- ✓ Installer un nouveau colombarium au cimetière des Sables Rouges (7,8 K€),
- ✓ Remplacer des menuiseries et modifier le système de chauffage défaillant à l'école maternelle Jules Verne (13,5 K€ + 17,7 K€),
- ✓ Effectuer des travaux d'étanchéité sur le centre de loisirs (19 K€),
- ✓ Acheter du matériel pour les services techniques (52 K€) dont un microtracteur et un broyeur de branches,
- ✓ Renouveler certains matériels informatiques obsolètes dans divers services et les écoles (36 K€).



Si toutes les dépenses engagées au 31 décembre avaient été mandatées, les dépenses d'équipements 2023 s'élèveraient à 1 771 K€ au lieu de 492 K€ (graphique ci-dessus). La somme non mandatée a été inscrite en restes à réaliser et reportée au budget 2024. En parallèle, un montant de 670 K€ de subventions notifiées mais non perçues au 31 décembre a également été inscrit en restes à réaliser et sera reportés au budget 2024. Cette forte évolution à la hausse s'explique par la 1^{ère} phase de la restauration de la tour sud de l'église.



3. Les orientations budgétaires 2024

Dans un contexte de dépenses salariales supplémentaires, d'une inflation toujours présente, d'une fiscalité moins dynamique, de besoins d'investissements accrus pour la transition écologique, l'année 2024 va être à nouveau un véritable défi pour notre commune malgré quelques marges de manœuvre maintenues en 2023. D'autant plus que :

- nos marchés gaz et électricité se terminent en juin 2024. Jusqu'à maintenant, nous bénéficions de tarifs qui avaient été fixés en juillet 2021 avant les fortes hausses des coûts de l'énergie **mais dès juillet 2024 nous subissons de plein fouet les tarifs actuels. La différence risque d'avoir un impact douloureux sur notre budget,**
- nous allons subir en année pleine les mesures qui ont été actées en 2023 relatives aux augmentations de salaires (effet report) et celles qui sont annoncées pour 2024,
- **l'évolution des recettes fiscales va ralentir et fait ainsi peser une incertitude sur les recettes.**

Enfin, à toutes ces problématiques, viennent se conjuguer notre fort endettement et l'impératif de continuer à engager des travaux de rénovation sur nos bâtiments et notre voirie.

Le budget 2024 s'inscrit donc dans la continuité des 2 précédents. Nous allons continuer à **maîtriser les dépenses et maintenir le niveau des recettes pour dégager des excédents** de la section de fonctionnement suffisants pour couvrir les annuités d'emprunt et assurer quelques investissements.

Ces investissements resteront stables en dehors de la 2^{ème} phase de **réhabilitation de la tour sud de l'église abritant le clocher**. Comme en 2023, chaque projet subventionnable fera systématiquement l'objet de recherches des partenaires financiers potentiels et de dépôts de dossiers de demande de subvention. Nous concrétiserons les projets qui obtiendront au minimum 60% d'aides, sachant que l'objectif recherché est un taux d'aide de 80% sur chaque dossier. Seuls pourront déroger à cette règle, les projets en lien avec la sécurité des biens et des personnes.

Evidemment, les réalisations ne sont pas à la hauteur de nos ambitions en termes de développement économique, social, touristique, environnemental et culturel. Les projets ne se réalisent pas aussi vite que nous le souhaiterions. Nos réalisations ne peuvent être qu'à la hauteur de nos moyens.

Pour 2024, nous ne changeons pas de cap même si les incertitudes sont présentes car nos marges de manœuvre pour générer des économies commencent à être épuisées.

Cependant, c'est en restant rigoureux et sérieux que notre stratégie nous permettra d'envisager un avenir plus serein au service de notre cité et de ses habitants, pour ce nouvel exercice.

Francine SIMON
Adjointe au Maire
en charge des finances

→ Fête des grands-mères



Le 3 mars dernier, Fabrice Loiseau, adjoint en charge des affaires sociales et des personnes âgées, Carole Letin et Sébastien Cochard, conseillers municipaux et référents du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ainsi que des membres du CMJ sont allés distribuer des roses aux grands-mères des EHPAD Roland Bonnon et Rives d'Yonne.

Ce fut un bon moment intergénérationnel très émouvant, les grands-mères étaient ravies.



→ Collecte alimentaire



La dernière collecte nationale de la banque alimentaire a eu lieu les 24, 25 et 26 novembre 2023 au magasin Casino et a permis de récolter 539,50 kilos de dons grâce à votre générosité.

Merci encore pour les familles défavorisées de notre commune. Également un grand merci au magasin Casino d'avoir accueilli les collectes tout au long de ces années.

Une prochaine collecte sera organisée par le CCAS après l'ouverture du nouveau magasin Intermarché, qui s'installe à la place du magasin Casino. Nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Nous comptons sur votre générosité.

→ Le parcours Cap Bien-être



Arrivé à l'âge de la retraite, les situations ou événements qui favorisent l'anxiété au quotidien peuvent se multiplier. Avec le parcours Cap Bien-être, le senior apprend à mieux gérer son stress et ses émotions pour faire face aux aléas de la vie quotidienne.

Un atelier collectif gratuit à destination des seniors permettant de favoriser le bien-être en 4 séances : tous les mardis après-midi de 14h15 à 17h du 7 au 28 mai 2024.

Thèmes abordés :

- > Bien vivre avec soi et avec les autres
- > Savoir gérer son stress et ses émotions

Une réunion de présentation aura lieu le 9 avril à 14h30 à la mairie de Villeneuve-sur-Yonne

Inscriptions auprès de Michèle David (animatrice) au 06 75 34 82 11.

Fabrice LOISEAU
Adjoint au Maire
pour les affaires sociales et la santé

→ Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes développe et approfondit son action et ses ambitions.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes poursuivent leurs actions pour contribuer à la qualité de la vie dans notre ville et à faire progresser l'esprit de responsabilité et de citoyenneté de chacun.

Pour prendre plusieurs exemples :

Les membres de la commission travaux et environnement ont conçu plusieurs panneaux qui seront fixés le long des promenades pour sensibiliser les promeneurs à la protection de



l'environnement en évitant par exemple les déjections canines.

L'inauguration officielle a eu lieu le 16 mars en présence des membres du CMJ et du Conseil Municipal.

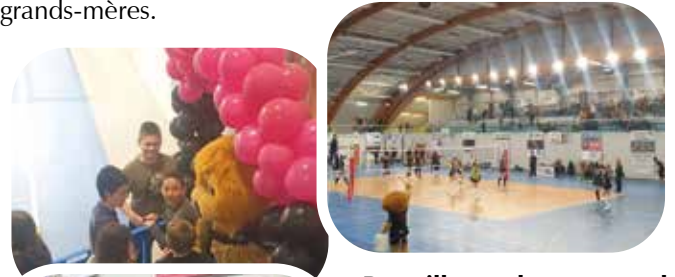


La commission sport, loisirs et animations souhaite renouveler une initiative avec l'Amicale des pompiers pour sensibiliser les jeunes aux gestes de premiers secours, organiser une initiative à l'occasion de l'inauguration du City-Stade et une animation handisport.

Enfin la commission commémorations et solidarité a décidé de participer aux commémorations du 8 mai, du 14 juillet et

du 11 novembre et de prévoir la participation aux journées nationales de l'abolition de l'esclavage (en mai), la journée de l'engagement bénévole (en septembre) ou encore contre le harcèlement (en novembre).

Elle a également prévu de poursuivre les initiatives de solidarité avec les personnes âgées des EHPAD comme ce fut le cas, cette année, à l'occasion du nouvel an et de la fête des grands-mères.



Par ailleurs, le 16 mars le CMJ s'est rendu à Sens pour participer à un match de volley en invitant 4 résidents du foyer Marc Gentilini de la Croix-Rouge en signe de solidarité. Ce fut un beau moment de fraternité.

Sur l'ensemble de ces questions, le Conseil Municipal des Jeunes aura l'occasion d'y revenir pour transformer ces projets en réalisations et mobilisations concrètes.

À travers ces initiatives, les membres du Conseil Municipal des Jeunes contribuent à donner de notre ville une image positive et font l'apprentissage de la citoyenneté.

→ Fermeture de classes

École Joubert, école maternelle de la Tour et classes de collège.

Nous avons demandé et soutenu :

- ✓ le maintien des postes ouverts qui permettent un meilleur fonctionnement.
- ✓ la continuité des projets pédagogiques soutenus et de qualité dans nos écoles de Villeneuve-sur-Yonne.
- ✓ **nous avons dit NON à la fermeture des classes.**
- ✓ **dit OUI au renforcement des postes.**
- ✓ la baisse démographique, le plafonnement de 25 élèves par classe et la récupération de postes pour faire des économies, ne peuvent pas être des raisons de fermeture de classe à Villeneuve-sur-Yonne.
- ✓ la mise en place de l'école pour tous nécessite des moyens d'encadrement adaptés qui ne sont pas toujours là.

Les classes et professeurs des écoles sont systématiquement mis à mal par manque de moyens...

Des classes surchargées ne peuvent être les critères d'une école de qualité.

C'est l'avenir des enfants, l'attractivité du territoire et la vie de notre commune qui est en jeu.

C'est pour toutes ces raisons que des parents, des élus et Lola (Maire du Conseil Municipal des Jeunes) sont allés défendre à Auxerre le maintien des classes menacées de fermeture dans les écoles Joubert, maternelle de la Tour et au collège.

Il était nécessaire d'être là pour signifier qu'on ne prend pas soin de l'école en fermant des classes pour mieux surcharger celles qui restent.

Comme l'a dit Lola : "fermer une classe, c'est comme un livre que l'on referme. C'est aussi la fin d'une histoire".

Malheureusement, nos arguments et demandes n'ont pas été retenus.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés.

Animations à venir

→ Journées Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 du Grand Sénonais

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS), avec le soutien des 27 communes du territoire, organise les Journées Olympiques et Paralympiques (JOP) : une chance unique qui ne se reproduira pas avant de nombreuses années !

4 temps forts rythmeront ces JOP 2024



✓ Samedi 29 juin sur la commune de Paron

En partenariat avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS) et le conseil départemental de l'Yonne, la CAGS organise les FESTI'JO 2024, cette animation est basée sur l'animation qu'ils organisent tous les ans qui se nomme FESTI'SPORT. Diverses associations sportives de Paron et du Sénonais seront présentes et les jeunes pourront s'inscrire aux épreuves et les faire valider sur une carte. Lorsque celle-ci sera remplie, ils recevront un cadeau à l'effigie des Jeux Olympiques. Un marché d'artisans locaux, de la restauration, des stands du CDOS, de l'ADT89 et de l'agence d'attractivité Sens Intense seront également présents.

- ✓ 9h45 : inauguration
- ✓ 10h à 17h : découverte des sports
- ✓ à partir de 17h : spectacle de danse

✓ Jeudi 11 juillet la flamme olympique sera de passage dans la cité de Brennus

Aux alentours de 12h pour un trajet d'environ 3 km. Pour vous donner une idée du trajet, elle doit passer vers des monuments ou lieux emblématiques de la commune. Pourquoi ne pas être présent pour acclamer les porteurs qui se relayeront sur le tracé !

✓ Samedi 13 juillet au complexe sportif René Binet et Roger Breton et au centre nautique Pierre Toinot

Des olympiades par équipes seront organisées. Les 27 communes seront mises à contribution car elles devront inscrire (gratuitement) une ou plusieurs équipes suivant la taille de la communes (pour Villeneuve-sur-Yonne, 5 équipes de 10 personnes à partir de 10 ans seront constituées). Des dossiers d'inscriptions seront à disposition en mairie. 10 activités seront réparties en 2 packs de 5 sports et les équipes seront divisées en 2 aussi. Les équipes devront arborer un signe distinctif. D'autres informations vous seront communiquées tout au long des mois à venir.

Vous souhaitez faire partie d'une de ces 5 équipes ? Contactez dès maintenant le service festivités :

- par mail : festivités@villeneuve-yonne.fr
- par téléphone : 03 86 87 62 08

✓ 13h30 à 18h : épreuves sportives puis pot de l'amitié

✓ Dimanche 14 juillet au Moulin à Tan et aux Champs-Captants

Nouveau moment et le dernier de cette longue série. Telle la cérémonie officielle des jeux, chacune des 27 communes arrivera avec une délégation de 10 personnes avec une flamme et le blason de leur commune ; elles allumeront toutes en même temps une vasque, symbole des Jeux Olympiques.

Un moment récréatif et familial sera organisé au parc du Moulin à Tan avec des jeux amusants et ludiques. Des structures de Yonne Tour Sport seront également installées pour les plus sportifs.

La suite des festivités aura lieu vers les Champs-Captants (où pratique de golf) : pot républicain, concerts d'artistes locaux et restauration. La soirée se clôturera par un feu d'artifice.

- ✓ 15h : arrivée des communes pour enflammer la vasque
- ✓ 16h à 18h30 : animations récréatives
- ✓ à partir de 19h : pot républicain, concert et restauration
- ✓ 23h : feu d'artifice géant

Après tout cela, nous laisserons place aux Jeux Olympiques et Paralympiques qui débiteront le vendredi 26 juillet. Nous vous attendons donc nombreux pour ces journées et ces moments qui resteront gravés dans nos mémoires. Un tel événement de taille mondiale ne se reproduira pas de si tôt.

Animations à venir

→ Festival Jeunes Talents

Le service jeunesse organise son traditionnel Festival Jeunes Talents (pour les 7 - 25 ans) le samedi 20 avril à 20h au Théâtre.

Aïcha Folson (The Voice 2022) sera la marraine de cette soirée spéciale qui marquera les 10 ans de ce festival !

Tu as un talent : danse, musique, chant, théâtre, arts du cirque, etc. ? Alors montre-le !

Pour t'aider, une journée de coaching par des professionnels de la scène sera proposée. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 12 avril.

Pour plus de renseignements, contacte le service jeunesse au 03 86 87 63 16.

**Afin de recevoir un dossier d'inscription, il te suffit de nous contacter au :
03 86 83 62 08 ou par mail : festivites@villeneuve-yonne.fr**



→ Projection de films au théâtre

19 avril 2024

17h30 Kung fu panda 4
20h Les rois de la piste

Nouveau
Païement en CB
accepté



17 mai 2024

17h30 Les aventuriers de l'arche de Noé
20h Et plus si affinités



14 juin 2024

17h30 Blue et compagnie
20h N'avoue jamais



Théâtre à l'Espace Pincemin
25 rue Carnot

Tarifs : adulte : 6 €
Abonnement 32 € (7 films)
Moins de 14 ans : 4 €
Tarif réduit (personnes handicapées, étudiants,
demandeurs d'emploi) : 5 €

Travaux

> Gymnase Chicanne



Remplacement du bardage

Coût des travaux : 31 850,88 € TTC



Renouvellement du réseau d'eau des douches et des colonnes de douche

Coût des travaux : 15 824,85 € TTC



Remplacement de la porte de secours

Coût des travaux : 5 415,96 € TTC

> Service jeunesse



Reprise partielle de la toiture

Coût des travaux : 3 888 € TTC

> École Joubert

Côté Trou Joubert :

Remplacement des panneaux vitrés par des panneaux isolants.

Coût des travaux : 6 591,35 € TTC

Remplacement en régie des anciennes fenêtres de toit

Coût des travaux : 1 196,35 € TTC



> Écoles Joubert et Paul Bert

Installation de tableaux et d'interrupteurs dans toutes les classes

Remplacement des luminaires existants par des panneaux LED

Coût des travaux : 4 248,80 € TTC



> Rue Saint-Jean - rue des Merciers

Réalisation de 2 branchements d'eau pluviale et pose d'un AquaDrain



> Chemin des Ronces

Décaissement du chemin des Ronces

Coût des travaux : 2 352 € TTC

Mise en place du grattage de route par le service voirie



La commune a fait l'achat de 2 tables de pique-nique pour un coût de 1 036,80 TTC. Ces tables seront installées sur les bords de l'Yonne au printemps

> Chemin de l'Abrant

Réfection de la chaussée en enrobé

Coût des travaux : 24 381€ TTC.

La réfection de la route de Flandres est également prévue courant de l'année 2024.



> En projet

Installation de sols souples sur les aires de jeux dans le parc de la mairie

Restauration de la voûte des anciens remparts

Restauration de la passerelle de la mairie en régie



Remplacement de la porte et de la baie à la capitainerie

Guy ALLUIN
Maire Adjoint aux travaux, l'urbanisme et la sécurité
Sébastien COCHARD
Conseiller municipal délégué aux travaux et aux bâtiments

Instants choisis

Carnaval 2024

Samedi 9 mars dernier, le carnaval a été une réussite, malgré une météo capricieuse.

Nouveauté 2024 : un défilé aux Sables Rouges

Sur le rythme entraînant et festif de la Sambala, un défilé de princesses, monstres et autres animaux étranges a traversé le quartier des Sables Rouges. Une tranche de brioche accompagnée de chocolat chaud a été offert à tous les participants.

L'après-midi, le concours du plus beau déguisement a récompensé un couple d'enfants qui ont pris pas mal d'années pour l'occasion ainsi qu'un magnifique poulpe rouge.

Un grand merci à la caisse des écoles et à l'école Saint-Louis Notre-Dame pour leur participation financière et également leur présence sur place en proposant des jeux et en confectionnant de belles douceurs sucrées.

Le défilé du carnaval s'est ensuite élancé dans les rues du centre-ville dans une bonne ambiance, avec les traditionnelles batailles de confettis.

Comme à l'accoutumée, cette fête s'est terminée avec le brûlage de M. et Mme Carnaval.



Commémoration du 19 mars 2024

Madame la Maire, en présence de quelques élus du Conseil municipal, des représentants des associations d'Anciens Combattants et des porte-drapeaux, a présidé la commémoration du 19 mars en souvenir de l'arrêt de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962.

Ce fut une cérémonie émouvante nous rappelant les 260 000 morts pour la France et les 1 750 000 appelés qui ont été mobilisés en donnant un morceau de leur jeunesse à la Nation.

C'est en assurant le devoir de mémoire que la France se grandit et que nous contribuons à construire notre destin commun.



Pourquoi brûle-t-on M. et Mme Carnaval ?

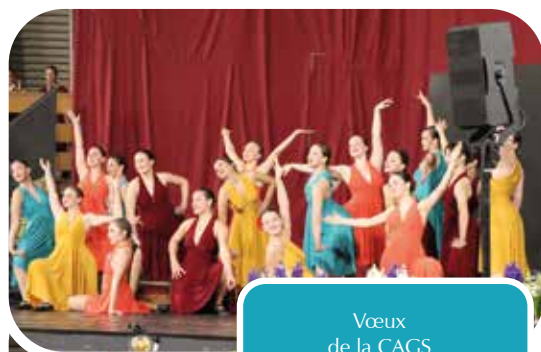
Cette tradition s'explique par le fait qu'en brûlant M. et Mme Carnaval, on met un terme à l'hiver et on annonce les couleurs du Printemps !

Ils représentent en effet tous les aspects négatifs de l'hiver, le froid, la tristesse, etc. Ainsi, en les brûlant, on laisse place aux couleurs chatoyantes du Printemps.

Instants choisis



Vœux de la Municipalité
28 janvier 2024



Vœux
de la CAGS
31 janvier 2024



Fête de la
Saint-Vincent
11 février 2024



Le Musée-Galerie Carnot détenteur du label "Musée de France"



Le conseiller musée du Ministère de la Culture nous l'a confirmé, le Musée-Galerie Carnot conservera bien la labellisation "Musée de France" qu'il détient depuis plus de 20 ans.

Mais qu'est-ce qu'un musée ? C'est loin d'être seulement un lieu où le public peut visiter des expositions temporaires ou permanentes !

Le label Musée de France nous permet de faire partie d'un réseau de professionnels de la Culture ce qui nous offre de nombreuses collaborations culturelles et scientifiques : échanges de documentations, accueil de stagiaires, recherches au travers des collections de plusieurs musées...

Il est le gage de la pérennisation des collections et de la conservation du patrimoine, grâce à un inventaire fait avec des critères scientifiques précis, il souligne la volonté municipale et muséale de conserver une collection de qualité à laquelle on accorde les moyens de conservation appropriés, mais aussi, d'avoir une politique de médiation culturelle dynamique et une programmation d'expositions ambitieuse, adossé à un projet scientifique et culturel construit.

Autrement dit, un musée, c'est aussi l'endroit où :

- On définit les grands axes de la politique culturelle de la ville
- On préserve et on restaure le patrimoine et les collections (dont une partie n'est pas exposée)
- Les chercheurs viennent compulser nos collections, archives et ouvrages savants
- Les publics éloignés de la culture ou non, grâce aux actions de médiation culturelle ont un contact avec les arts plastiques et l'histoire
- Les jeunes (scolaires, centre de loisirs, collège, service jeunesse...) bénéficient d'animations et de temps d'accueil spécifiques
- On peut assister à des conférences, rencontrer des artistes,



Bref, un foisonnement culturel et artistique au profit du plus grand nombre.

Ainsi, le maintien de ce label constitue-t-il une reconnaissance de l'engagement de Ludvine Bonino-Serrière, responsable de la structure, et de son professionnalisme au service de la culture pour tous. Mais c'est également le résultat d'une synergie entre la volonté politique, le travail des autres services ainsi que celui des associations locales, bénévoles et artistes qui œuvrent pour la diffusion de la culture et du patrimoine dans notre petite cité.

Outre une meilleure visibilité nationale, notamment dans les milieux professionnels, ce maintien permet aussi à la commune d'accéder à des financements pour des actions ponctuelles. Dans le contexte de Villeneuve-sur-Yonne, c'est loin d'être négligeable pour soutenir notre ambition qualitative.

Merci enfin au public de nous être de plus en plus fidèle. En 2023, nous avons dépassé les 7 000 visiteurs. Les 1^{ères} statistiques de 2024 sont plus qu'encourageantes puisqu'à la date de rédaction de cet article (8 mars) nous avons déjà accueilli près de 700 visiteurs, groupes et individuels confondus.

Alors venez et revenez au Musée-Galerie Carnot, l'entrée est gratuite et il s'y passe toujours quelque chose !

> Les arbres remarquables



L'Amour des Arbres et un peu plus...

Aurore Gauer a commencé dès l'âge de 24 ans à peindre des aquarelles en autodidacte. Fascinée par les vieux oliviers des Iles lonniennes, elle se met à peindre leur tronc noueux et torturé avec une technique d'aquarelle qu'elle invente l'"aquarelle brossée". Toujours inspirée par les arbres et surtout par leurs écorces ou leurs "peaux", elle s'initie à d'autres techniques : peinture à l'huile, pastels secs... L'artiste révèle par ses œuvres puissantes, la force et le langage secret des arbres, animés par des énergies mystérieuses et ignorées des humains. **Ces toiles seront présentées en parallèle avec les sculptures Chrysalides de la donation à la commune de Marc-André Gauer à la Grange Lucassite les 2/3/4 ; 9/10/11 ; 16/17/18 mai 2024 (ouverture au public de 14 à 17h)**

Ouverture exceptionnelle du Parc des Relais le 4/05/24 en visite libre, afin que le public puisse admirer l'Ensemble arboré remarquable composé d'un chêne et de charmes distingué par l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) le 19 octobre dernier.

Conférence coorganisée par le Musée-Galerie Carnot et les Amis du Vieux Villeneuve du délégué régional de l'association A.R.B.R.E.S. Robert Baëli sur le thème "Arbre en ville" illustré par les collections communales, le 4 mai à 16h30 à la salle des associations.

Exposition des panneaux conceptuels produits dans le cadre du CCF "Élaboration de projet" qui a concerné la revégétalisation des espaces du Musée-Galerie Carnot de la filière de la MFR : BTS Aménagements Paysagers de la MFR de Gron.

> Chouette projet pour la dame blanche



La caractéristique la plus originale de la Convention de l'Unesco de 1972 est de réunir dans un même document les notions de protection de la nature et de préservation des biens culturels. C'est donc bien naturellement que le Musée-Galerie Carnot de Villeneuve-sur-Yonne a offert un espace pour installer le nichoir de l'association CPN Réveil Nature. Avec la campagne "Chouette projet pour la Dame Blanche", CPN Réveil Nature cherche à favoriser la reproduction de la chouette Effraie, prédateur essentiel dans la régulation des micromammifères, notamment des campagnols.

La parfaite intégration dans le bâti permet d'assurer à la fois une cohérence, la vision du bâtiment historique de la porte de Joigny et d'offrir aux chouettes effraies un gîte à leur goût pour y élever leur progéniture.

Nous espérons prochainement vous faire parvenir un faire-part de naissance !

Pour suivre les nichoirs des mairies et particuliers :

Sur le menu du site www.cpnreveilnature.fr sélectionnez "Nichoirs Effraie", ensuite sélectionnez le sous-menu "Suivi nichoirs communes". Choisissez votre commune et cliquez dessus pour découvrir le suivi du nichoir.

Adresse utile : n'oubliez pas si vous trouvez un oiseau blessé

Le Centre de Sauvegarde des Oiseaux Sauvages 89
6 rue des Gombards 89100 Fontaine-la-Gaillarde
est là pour les recueillir
03 86 97 86 62 / csos89@aol.com.

> Les Pas



Avis à tous les amateurs de patrimoine villeneuviens ou non, depuis des années des petites marques en laiton ornent nos trottoirs, vous trouverez les circuits et un peu plus sur **l'application de la ville VsY Info** dans la section Patrimoine.

Des explications pour mieux comprendre notre ville au travers des siècles et de ses monuments emblématiques !

Une information à partager entre Villeneuviens et plus !

Musée-Galerie Carnot

Gravure

> **Exposition Philippe Mothe**
*La ballade du banal,
Célébration des choses ordinaires
jusqu'au 13 avril*



Depuis toujours, Philippe Mothe est attiré par les lieux et les objets de la vie courante, si communs qu'ils en deviennent invisibles. Il est ému par leur poésie sans tapage, par leur noblesse discrète, a fortiori lorsque leurs formes sont rythmées, graphiques.

Il rend hommage ici à ces "laissés-pour-compte du quotidien" par le biais de la gravure, une technique qu'il pratique depuis une dizaine d'années. Le processus créatif se déroule en deux temps : d'abord l'émerveillement devant un cageot, un chou rouge, un abribus ou une porte de grange ; ensuite, le besoin de célébrer par la lino-gravure, l'eau-forte ou l'aquatinte l'humble grandeur de ces sujets modestes et, en filigrane, de leurs usagers : nous.



Arts graphiques

> **Exposition Eric Jeunehomme**
*Sur les pas du vent
12 avril - 18 mai 2024*



On est enfant, on est adulte. La différence : un parcours. On prend de la pâte à modeler, on prend de la terre et l'on modèle. Est-on plus prescient (qui a la connaissance intuitive de l'avenir) dans un cas ou dans l'autre ? Dans les deux cas, je ne voulais pas me laisser agir. Je me suis toujours interrogé sur les directions qu'empruntaient les mouvements du monde, monde auquel je participais et dans lequel je ne voulais pas me faire totalement happer par ses turbulences sociales, intellectuelles ou culturelles. C'est pour cette raison que j'ai souhaité manipuler les mots et les images. Pour raconter des histoires, utilisant la métonymie, véhicule vers l'inconscient et les réalités bien humaines et bien concrètes du monde.

Peindre sur du papier de soie - quelque part de soi, sur du papier aquarelle qui boit la couleur, source de vie. Sentir les odeurs de l'huile de lin, du baume de térébenthine de Venise... Parfums mêlés. Caresses de papier qui vont sécher sur leur fil, se balançant légèrement sur l'air du temps : démarche sensuelle ?

Photographie

> **Exposition Lucas Chanoine**
*Histoires de Bourgogne
Vie & Labeur
19 avril - 1^{er} juin 2024*



Lucas Chanoine capture une région qui lui est proche, presque intime à son adolescence. Les photographies présentées dans cette exposition sont un portrait de la Bourgogne telle qu'il la connaît et in fine du

jeune photographe lui-même.

La présence humaine s'inscrit en creux de ses clichés, qui se placent à la lisière de la photographie documentaire et cinématographique, influencés par les imaginaires de la science-fiction et des teen-movies*.

La journée, la jeunesse grandit entre nature à perte de vue et des villes où l'histoire s'est écrite sur les murs.

La nuit, les machines réveillent bruyamment la nature avec des coupes qui mettent à nu les plaines. Dans un cycle nourricier dont les enjeux actuels sont cruciaux à plus d'un titre. Il s'agit de survies : économique, humaine, écologique mais aussi celle de certains métiers...

Une exposition hommage à un coin de terre agricole, qui en détaillant l'infiniment proche du photographe aboutit à une vision de portée universelle.

* genre cinématographique ayant à la fois l'adolescence comme sujet et comme public.

Peinture

> Exposition Pierre Balas *Ce peuple animal* 24 mai - 14 juillet 2024



Les toiles de Pierre Balas, ses très grands formats comme ses travaux les plus petits, tous expriment profondément le territoire : vécu, rêvé et transcendé. Une gageure pour le Musée-Galerie Carnot de Villeneuve-sur-Yonne de faire coexister dans une de ses salles d'exposition, le travail de Pierre Balas dans son ensemble

Son œuvre artistique picturale ou scripturale exploite le rapport dense et quasi-tellurique du créateur au lieu. Ici, il s'agit spécialement de son propre atelier environné de forêt, d'une peupleraie et surplombant un étang.

En exprimant dans cette exposition, son admiration pour les forces animales qui le peuplent et l'animent, Pierre Balas met en lumière le rapport que nous avons à nos mondes souvent très méconnus, et pose le portrait en relief d'une humanité bien plus instinctive de ce que l'on ne pourrait le croire. Développant au fil des toiles, la représentation de son environnement immédiat, richement documentée par son observation fine, il appréhende le terrain dans ce qu'il a de plus ordonné et ses habitants de façon quasi-scientifique. Déplacements et paysages s'entremêlent et s'imbriquent, lieux de vie et habitants entrent en résonance.

Cette exposition est avant tout une porte ouverte sur un autre monde, dans ce qu'il a de plus intime pour l'artiste : le lieu de sa création, et ce qu'il a de plus universel : notre rapport aux autres dans un lieu défini.



Conférence

**Vendredi 24 mai 2024
18h30**

Grand Prix de l'Exposition d'Art de Calligraphie Coréenne en 2021, Yun Young Seok connu en tant que calligraphe & maître du sceau

sous le nom de Yun Si Eun, présentera cet art millénaire et sa propre démarche artistique au Musée-Galerie Carnot la veille de l'ouverture de son exposition à Joigny à la Sounya Art Gallery, 27 rue de l'Étape. Diplômé de l'université des Beaux-arts de Daegu, Yun Si Eun s'est ensuite passionné pour la calligraphie à l'école Joung Ang, en Chine. Les sceaux sont traditionnellement utilisés pour certifier l'auteur d'une œuvre d'art, le maître du sceau Yun Si Eun les utilise de façon très poétique et personnelle. Il y résume une pensée ou l'idée principale en un seul mot ou un dessin... Le sceau s'apparente ici à une sorte de haïku. Une vision très personnelle du graveur d'un texte, un poème, un extrait de chanson populaire qui l'aura inspiré.

La gravure du sceau est une discipline d'une extrême perfection qui lie histoire, arts et tradition. Sculptés à l'aide d'un ciseau de gravure très fin et pointu, les sceaux gravés sur du bois, de la pierre voire des pierres précieuses utilisés pour signer des peintures ou des calligraphies, sont aujourd'hui souvent collectionnés comme des œuvres d'art à part entière qui incarnent l'esprit de l'artiste.

Venez donc découvrir au Musée-Galerie Carnot cet art millénaire.

Au revoir Claude Cornu

Claude Cornu nous a quittés le lundi 29 janvier 2024.



Sa famille, ses anciens collègues, ses amis et ses proches lui ont rendu un dernier hommage, le mercredi 7 février à Saint-Loup-d'Ordon, sous une pluie froide et sinistre.

Hommage émouvant et vibrant, à travers des textes, évoquant son parcours de vie familiale, professionnelle, artistique, son engagement, son humilité, son déterminisme.

Chacun a pu t'accompagner jusqu'à ta dernière demeure, en dessinant, en croquant ou en écrivant sur ton cercueil, s'il le voulait. Quel clin d'œil pour toi ! Adieu l'artiste !

Béatrix ZEPPA

Adjointe au Maire chargée
des Affaires Culturelles

Françoise PELTIER

Conseillère municipale chargée
des Affaires Culturelles

Associations

> Association Attelage Passion



L'association Attelage Passion vous accueille pour un moment en famille exceptionnel, soit en calèche ou à travers un parcours d'équimotricité©.

L'équimotricité© s'adresse aux enfants et aux adultes, une belle activité à faire individuellement ou en famille, de 3 ans à 99 ans.

Il s'agit d'un parcours ludique à thème permettant de travailler en jouant, au niveau psychomoteur et émotionnel... sans oublier ce beau partage avec le poney ou le cheval.

La promenade en calèche à travers les chemins et bois de la vallée de l'Yonne est un moment de calme et de douceur.

Françoise, monitrice de la discipline attelage, forme et accompagne particuliers et professionnels.

Association labellisée École Française d'Attelage et bien-être animal.

Nos coordonnées :

Tel. : 03 86 96 54 73

Site web : www.attelagepassion.com

LES PORTES DE VILLENEUVE SUR YONNE

Randonnées pédestres de 8 à 52 km DIMANCHE 7 AVRIL 2024



RENSEIGNEMENTS : 06 81 46 80 14
randoxygene@wanadoo.fr
randoxygene89jimdofree.com

INSCRIPTIONS EN LIGNE

LES PETITES CROIX DE VILLENEUVE



PORTES OUVERTES ET VIDE ARMOIRE

SAMEDI 08 JUIN 2024
de 10 h à 18 h

Maison des associations
11 rue Lemoce Fraix
VILLENEUVE SUR YONNE



> Clos Crève-Cœur



Le clos Crève-Cœur est une association Loi 1901 créée en 1999 qui a pour but la 'Renaissance et la Promotion des Vignobles du Sénonais'.

Notre association exploite une parcelle de vigne plantée en 2003 de cépages de Pinot noir et de Chardonnay, typiques de Bourgogne. Elle est à Villeneuve-sur-Yonne au lieu-dit 'Vau-fourche', proche du hameau de Beaudemont.

Au XIXe siècle, le Sénonais produisait des vins très réputés en particulier sur une colline située à Paron : la colline de Crève-Cœur. Avoir choisi ce nom exprime notre attachement à ce terroir local. Il est aussi le symbole de notre volonté de qualité. Le souvenir de ce passé subsiste au travers de nombreux vestiges (noms de rues ou de lieu, treilles de vignes, caves, récits...).

Notre démarche culturelle, à partir de recherches historiques, a pour but de recréer un environnement pédagogique et festif autour du thème de la vigne.

Notre vigne d'une surface de 21 ares comporte environ 2000 pieds. Nous prenons soin de ses ceps en suivant leur cycle de croissance tout au long de l'année depuis la taille à partir de fin février jusqu'à la vendange entre fin août et septembre selon les années.

L'entretien d'une vigne implique dans l'année une trentaine de passages pour les différents soins nécessaires. Par exemple, les travaux de taille, désherbage, ébourgeonnage, traitements, préparation à la vendange. La nature n'attend pas et la météorologie est souvent aléatoire ! Cela nécessite d'être très réactif dans le travail de la vigne concentré sur la période de mi-février à fin septembre.

À la suite de la vendange, nous procédons à la préparation de ratafia et à la vinification puis à la mise en bouteilles dans notre cave. Ces opérations délicates prolongent l'activité viticole durant l'hiver et le printemps. Notre production reconnue I.G.P. est finalement vendue pour laisser place au millésime suivant.

Les acteurs

Nous cherchons à fédérer les énergies autour de ces activités. Alors, si vous êtes attaché à la notion de terroir, si vous aussi vous aimez le vin et sa culture, et souhaitez bénéficier du fruit

de votre travail, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour nous apporter votre soutien personnel.

Les membres du 'Clos de Crève-Cœur' vous proposent de mieux connaître les différentes phases de travail et de partager avec vous leurs connaissances et leur passion lors de 'vignes ouvertes', des visites guidées gratuites, sur réservation. Ils sont également présents tous les troisièmes samedis de chaque mois sur la parcelle à midi, et en semaine, sur rendez-vous préalable.

Observer ou participer au travail de la vigne

- Apprendre comment entretenir notre vigne pour une belle vendange en participant certains samedis à nos travaux le matin puis partager un pique-nique ensemble à midi.
- Nous aider lorsque le travail en cave le nécessite et apprendre à procéder à la vinification.
- Se signaler comme membre sympathisant pour recevoir nos informations.
- S'inscrire en tant que membre actif (10 € par personne /15 € pour un couple, par an) pour pouvoir acheter du vin au prix coûtant.
- Goûter une ambiance vitivinicole unique.

L'association bénéficie depuis 1999 du soutien de la municipalité de Sens ainsi que de la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne.

Vous pouvez nous retrouver aux principales manifestations qui y sont organisées : marché de Noël, manifestations du 15 août et surtout les fêtes de la Saint-Vincent - patron des vignerons (2^e dimanche de février).

Clos Crève-Cœur

Maison des associations, 11 rue Lemoce-Fraix
89500 Villeneuve-sur-Yonne Tel : 06 25 44 92 02
assos.closcrevecœur@gmail.com
Facebook : Le Clos de Crève-Cœur

Associations

> 14 Bénévoles à travers le temps



N'exagérons rien ! Les bénévoles actuels ne sont pas là depuis le 12^e siècle mais l'église Notre-Dame-des-Bois, si ! Et si elle est toujours là, c'est pour une part non négligeable grâce à l'équipe bien déterminée à la sauvegarder et à la valoriser comme le nom de l'association l'indique : **la SVEV a vu le jour en juillet 2017 à Valprofonde, petite vallée à 6 minutes du centre-ville de Villeneuve-sur-Yonne.**

Ce vestige d'un couvent de chanoinesses avait besoin de se refaire une beauté d'où de nombreux travaux depuis 2018 (mise "hors d'eau", creusement de caniveaux, installation de gouttières, pavage du parvis et devant l'entrée, pose d'un portail en fer forgé).

Après cet assainissement de l'édifice, première tranche de travaux achevée avec succès, il s'agit de restaurer les 8 baies posées en 1882 par un célèbre maître verrier de Toulouse. En effet, les baies ont besoin de retrouver tout leur éclat : entre celles fissurées et celles cassées, l'étanchéité n'est plus assurée.

Outre les vitraux, les protections grillagées doivent être changées pour protéger les baies des chocs extérieurs et éviter aussi que les oiseaux puissent pénétrer dans l'église si une baie est mal fermée. Ajoutée à cela, la pose de picots anti-pigeons prévue pour éviter les dépôts de fiente sur les murs.

Pour cette cure de rajeunissement, les 14 bénévoles de l'équipe fondatrice, toujours présente, sont soutenus par 60 adhérents.

**Participez vous aussi à cette rénovation en nous rejoignant !
Coût de la restauration : 32 000 €.**

Pour récolter ces fonds, l'association met tout en œuvre en organisant des manifestations comme les puces de Valprofonde en juin, un vide-grenier lors de la fête de l'automne jumelée avec les journées du Patrimoine, le "Mâchon" le jour

du Beaujolais nouveau et en décembre des expositions de crèches.

De plus, ouverture d'une collecte de dons pour 27 000 € sous l'égide de la Fondation du Patrimoine de Bourgogne - Franche-Comté, chaque donateur bénéficiant d'un avantage fiscal : en fonction du montant de cette collecte, ladite Fondation du Patrimoine apportera une aide financière complémentaire.

N'hésitez pas à soutenir notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne sécurisé de la Fondation :

"Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église de Valprofonde à Villeneuve-sur-Yonne"

www.fondation-patrimoine.org/59135

Fondation du Patrimoine Bourgogne - Franche-Comté

88 rue Jean Jacques Rousseau

BP 25105

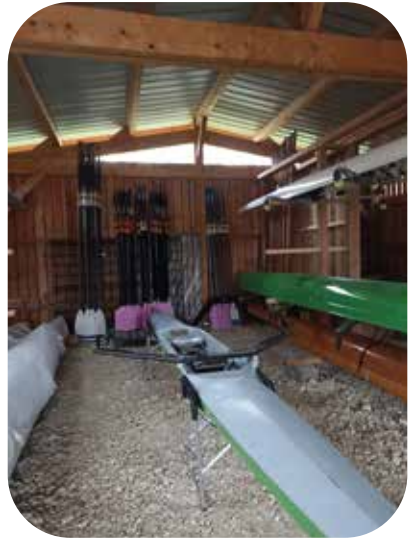
21051 Dijon Cedex

03 80 43 99 19.

Dès à présent, merci ! pour la poursuite de cette belle aventure afin de sauvegarder notre patrimoine local.

Rejoignez-nous, prenez contact avec Mireille Calisti, présidente de la SVEV
assos.valpro@gmail.com
03 86 87 07 73 - 06 14 36 07 73

> Déménagement du club d'aviron de Villeneuve-sur-Yonne



Villeneuve-sur-Yonne Aviron (VSYA), club d'aviron affilié à la Fédération Française d'Aviron, a été créé en décembre 2018 sur l'impulsion d'un groupe d'amis pratiquant l'aviron depuis plusieurs années. Le club a été accueilli dans les locaux municipaux hébergeant le club de canoë-kayak, qui du Port au Bois, rive gauche, en amont de l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne. Le temps d'acquérir l'ensemble du matériel (bateaux d'aviron et avirons, bateau de sécurité, remorque pour le transport des bateaux) et d'aménager les locaux, la première sortie sur l'eau a eu lieu en mai 2019 et la première journée portes ouvertes en août 2019, donnant le coup d'envoi de la première saison complète (1er septembre 2019 - 31 août 2020).

Malgré la crise Covid, VSYA a réussi à se développer et compte désormais une moyenne de 20 adhérents à l'année. Rapidement, les locaux sont apparus inadaptés et trop exigus pour stocker l'ensemble du matériel dans de bonnes conditions. En effet, la plupart des bateaux étaient stockés soit à tous vents, soit sous un hangar ouvert ne les protégeant que partiellement des intempéries, soit dans d'autres lieux éloignés de la rivière. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, la présence du port de plaisance empêchait l'installation d'un ponton flottant pour la mise à l'eau des bateaux. Les variations du niveau de l'Yonne rendant parfois celle-ci très compliquée voire impossible.

C'est pourquoi VSYA s'est mis en quête d'un terrain constructible adapté à ses besoins. Une parcelle détenue par la municipalité, située rive gauche, en aval de l'écluse (près de l'étang Louis Comte) s'est avérée adéquate. Après demande auprès de la Mairie, cette dernière a accepté de mettre ce terrain à la disposition de l'association. Une demande de permis de construire a été déposée en décembre 2021, acceptée en mars 2022. Ensuite, a commencé la recherche de financements : VSYA a bénéficié de l'aide finan-

cière du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (CR-BFC), du Conseil Départemental de l'Yonne (CD89), de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA). La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne, quant à elle, a apporté son soutien technique pour le gros œuvre (creusement des fondations notamment). L'association a également pu acheter le terrain dont elle est maintenant propriétaire.

Les travaux ont enfin commencé en novembre 2022 pour un déménagement début décembre 2023. Tous les adhérents ont participé à l'ensemble des travaux, chacun à hauteur de ses disponibilités et compétences. Ils ont appris pour la plupart d'entre eux à préparer des fondations, monter des parpaings, poser un toit et du bardage...

Aujourd'hui, tout le matériel est stocké à l'abri, les adhérents disposent d'un espace couvert en cas de mauvais temps et d'un ponton pour une mise à l'eau facilitée.

Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive de plein air, dans une ambiance décontractée, le club est ouvert à tous à partir de 11-12 ans, à condition de savoir nager et d'être en bonne condition physique (un certificat médical vous sera demandé pour toute inscription). Les séances ont lieu tous les mercredis et samedis (sauf conditions hydrologiques et/ou météorologiques défavorables) de 14h à 17h en hiver et de 14h30 à 17h30 en été (changement d'horaires au moment du changement d'heure).

Les encadrants de Villeneuve-sur-Yonne Aviron se feront un plaisir de vous accueillir pour une séance découverte, sur réservation uniquement, pour des raisons d'organisation (Isabelle : 06 70 76 83 38 ou Christophe : 06 83 88 80 95).



Une fin d'année 2023 bien animée pour l'UCA !



✓ Avec son loto

Un grand merci à la générosité de nos donateurs pour leurs nombreux lots.



✓ Avec son grand jeu de la peluche qui a remporté un grand succès



✓ Avec son stand au marché de Noël les 16 et décembre 2023

✓ Avec ses sapins

Et que dire de la bravoure de nos bénévoles et adhérents qui ont installé les sapins par grand froid !



✓ Fonds récoltés pour la ligue contre le cancer



✓ Joyeux anniversaire !

Jean-Marc Daniel a fêté comme il se doit le 20^e anniversaire de son installation à la boulangerie-pâtisserie le Fourmil.

MERCI

Un grand merci à tous les lutins et les fées pour leur aide tout au long de l'année qui viennent soutenir l'association pour l'animation, la mise en place du matériel, leurs dons sans qui tout cela ne serait possible.

Nous recherchons tout au long de l'année des bénévoles pour toute aide dans la joie et la bonne humeur !

Suivez nous !

<https://www.facebook.com/UcaVilleneuve>

Pour retrouver les animations, les infos et opérations commerciales de vos artisans et commerçants et plus encore.



A vos agendas !
Vide-grenier de l'UCA
Dernier dimanche d'août

> 50^e anniversaire pour la société Barré & Bouillet

Manufacture de menuiserie haut de gamme, Barré & Bouillet a acquis ses lettres de noblesse au fil de ses cinquante années de travail passionné et engagé envers la qualité. Elle fonde aujourd'hui sa notoriété sur une subtile combinaison entre la préservation de ses savoir-faire artisanaux et la maîtrise des technologies de pointe qui nourrissent la recherche constante d'excellence dans l'étude, la mise au point et la fabrication.

L'entreprise Barré & Bouillet s'illustre dans le domaine de l'agencement des espaces de travail, la réalisation de mobiliers de sièges sociaux ou encore la réhabilitation d'hôtels particuliers ou d'institutions publiques. Elle allie la tradition de la menuiserie avec une expertise technique de haut vol au service de grandes marques françaises et internationales (Louis-Vuitton, Google, Twitter, LVMH, Mcdonald's...). À noter que l'intégralité des étapes de conception et réalisation est effectuée en interne, de l'expertise du bureau d'étude à la pose des mobiliers.



Visite organisée le 15 mars dernier par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche-Comté, en présence de monsieur le Préfet de l'Yonne Pascal Jan.

> Nouveau à Villeneuve-sur-Yonne



Un cadre magnifique, de la bière et des plats emblématiques du Nord.

Chez Berthe est un établissement que l'on peut qualifier comme étant un estaminet. Un estaminet, à l'origine, est un débit de boissons servant en général de la bière et proposant aussi du tabac et des jeux traditionnels. Les estaminets font partie du patrimoine culturel et emblématique du nord de la France et de la Belgique. Aujourd'hui, les estaminets ont laissé place aux brasseries que tout le monde connaît et fréquente pour boire, manger et se divertir en famille ou entre amis.

Chez Berthe

Rue Gutenberg

03 45 73 00 30

chezbertheestaminet@gmail.com

Facebook : Chez Berthe Estaminet



Stanley vous attend au 3, faubourg Saint-Laurent. Chez Barbe à Papa, nous nous engageons à offrir à nos clients adultes ou enfants, des coupes de cheveux uniques, des coiffures tendance et un service exceptionnel. Que vous soyez à la recherche d'une coupe classique ou d'un style moderne, coiffures africaines, tresses ou dreadlocks, Stanley est là pour vous aider à atteindre le look de vos rêves.

Barbe à papa

3 Faubourg Saint-Laurent

07 49 53 44 72

Barbeapapa301@gmail.com

tiktok.com/@barbe.apapa

Facebook : Barbe à papa



Bienvenue chez Benessere, un havre de sérénité dédié à votre bien-être global situé au 35 rue du puits d'amour à Villeneuve-sur-Yonne.

Je m'appelle Virginia Valli, j'ai 33 ans et j'ai eu pour rêve de créer un cabinet dédié au bien-être, mais surtout au mieux être, en alliant des pratiques ancestrales et des approches modernes, pour vous offrir une expérience complète de soins du visage et du corps. Ce rêve fait suite à plusieurs années de formation.

Benessere, c'est une synergie, d'esthétique de sophrologie, de réflexologie et d'énergétique traditionnelle chinoise.

Je vous propose également de découvrir pendant votre soin ou à la vente, la marque Phyt's.

C'est une marque made in France, qui a une expertise dans la cosmétologie biologique depuis 50 ans.

L'espace vente est ouvert sans rendez-vous.

Benessere cabinet de bien-être

35 rue du Puits d'Amour

Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi - jeudi / 9h - 17h30

Mercredi - samedi / 8h30 - 13h30

Vendredi 9h - 12h30 / 14h - 19h

Demande de rendez-vous au :

06 45 25 13 66 ou directement sur

le site resalib - Benessere

Facebook : Benessere VirginiaValli

→ À la découverte des hameaux de Villeneuve-sur-Yonne

Les Giltons



La route des Giltons qui se trouve à 500 mètres environ, à vol d'oiseau du centre-ville.

Vous serez guidé par le château d'eau : point culminant de ce plateau à 184 mètres d'altitude et d'où vous apercevrez le hameau sur la droite et sa ferme au premier plan avec Vaudouard, sur la gauche, en lisière de forêt.

Les Giltons auraient brûlé intégralement en 1804. La seule source concerne la "Vie d'un hameau villeneuvien 1945-1950" (extraits tirés du livre : "Un pétruskin chez les culs-terreux" de M. Richard Dosnon).

Les Giltons comptaient alors une quinzaine de maisons, dont plusieurs exploitations agricoles familiales. Les vieux y étaient en majorité et parlaient encore en patois du Pays d'Othe. Beaucoup de jeunes avaient déjà succombé à l'attraction de la vie en ville et surtout à celle de Paris. Quant aux enfants, ils allaient à l'école de Valprofonde où l'instituteur M. Raoul Foin s'occupait de tous les cours jusqu'à l'obtention du Certificat d'Études Primaires. En dehors des jours d'école, ils étaient réquisitionnés pour garder les vaches. Pas question de jouer avec les copains !

Il y avait en son centre une petite place ombragée par deux tilleuls, bordée d'une mare flanquée d'un muret avec un garde-fou en fer. Le devant de cette mare descendait en pente douce pour permettre au bétail d'aller s'y abreuver d'où son utilité de réservoir d'eau.

Il n'y avait pas d'eau courante dans les habitations. Pour l'eau potable, il fallait la tirer au puits, à la manivelle qu'il fallait dérouler jusqu'à la nappe d'eau souterraine

à 70 mètres de profondeur.

À l'entrée du hameau, en arrivant de Villeneuve, il y avait une croix de Saint-Honoré, au bout d'un bosquet en pointe à l'endroit où la route se sépare en deux, l'une pour traverser les Giltons, l'autre en continuant en direction du Bois de Chapitre.

Pour avoir été détérioré par la chute d'un arbre, ce calvaire a été déplacé, dans les années 1980, vers la place qui se nomme désormais : Place Saint-Honoré et qui a été inauguré par le maire de l'époque : M. Roland Bonnon.

Depuis, la mare a été comblée, ce qui permet aux proches habitants de bénéficier d'une place bordée de plusieurs tilleuls, agréablement fleurie et entretenue pour stationner, mais aussi pour faire la fête entre amis et voisins.

Pour revenir à l'époque de l'après-guerre, la vie du hameau était rythmée par les saisons. En dehors des fêtes de famille, il y avait la fête de fin de moisson ; le grand remue-ménage lorsque la batteuse était annoncée et le repas pantagruélique des "batteurs" qui était la récompense de l'effort. La Saint-Cochon provoquait aussi de l'animation dans le hameau qui constituait le principal des repas en viande. La mise à mort du "goura" avait lieu au bord de la route par le charcutier qui le débitait en morceaux et faisait le boudin. Après la récolte des pommes, c'était la fabrication du cidre pour la boisson journalière, puis plus tard, la distillation du marc de pommes.

> Les dépôts sauvages en chiffres



30

dépôts sauvages en 2023
de toutes tailles
sur le domaine public

3

agents, une tractopelle
et un camion poids lourd
nécessaires

50

heures de travail
effectuées



AUX INCIVILITES!!!

**NOTRE VILLE N'EST PAS
UNE POUBELLE**

15

tonnes de déchets
évacués



Différentes sanctions sont prévues par la loi, selon le type de déchet et la manière dont il est abandonné.

- > Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3^e classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).
- > Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5^e classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende.
- > Une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000 € d'amende.

Agenda



➔ Avril

Jusqu'au 6 avril

Du mercredi au samedi de 14h à 18h

Exposition Loïc Brun

> Musée-Galerie Carnot

Jusqu'au 13 avril

Du mercredi au samedi de 14h à 18h

Exposition des œuvres de Philippe Mothe

La ballade du banal

> Musée-Galerie Carnot

1^{er} avril à 11h

Pâques attaque !

> Parc du centre de loisirs

2 avril, toute la journée

Master de pétanque

> Rue des Fosses

5, 6 et 9 avril à 20h30

Démocratie, mon amour

Par ici la compagnie

> Théâtre

6 avril à 14h

Match de Handball VSY1 et VSY2

> Gymnase Emile Chicanne

6 avril à 21h

Concert de Johnny Mafia

en première partie:

le rappeur L.O.K.O l'éloquent

> Parc de la mairie

6 et 7 avril

Salon de Printemps

Association Donnons-nous la main

> Salle polyvalente

7 avril, toute la journée

Les portes de Villeneuve

Association Randoxygène89

> Plusieurs lieux sur la commune

7 avril à 15h

Démocratie, mon amour

Par ici la compagnie

> Théâtre

9 avril à 14h30

Réunion de présentation

Parcours Cap Bien-être

> Mairie

Du 12 avril au 18 mai

Du mercredi au samedi de 14h à 18h

Vernissage le 13 avril à 17h30

Exposition Eric Jeunehomme

> Musée-Galerie Carnot

12 avril à 10h

Bébés lecteurs

> Bibliothèque Jorge Semprún

12 avril à 20h

Conseil municipal

> Salle du conseil en mairie

13 avril à 20h

Chromazone Quartet - Jazz

Conservatoire du Grand Sénonais

> Théâtre

14 avril à 15h

Spectacle Oscillations, danse et musique

Conservatoire du Grand Sénonais

> Théâtre

19 avril à 17h30

Cinéma : Kung Fu Panda 4

> Théâtre

19 avril à 20h

Cinéma : Les rois de la piste

> Théâtre

Du 19 avril au 2 juin

Du mercredi au samedi de 14h à 18h

Vernissage le 20 avril à 17h30

Exposition Lucas Chanoine

> Musée-Galerie Carnot

20 avril

Régate du club

Association du club de voile

> Club de voile

20 avril à 20h

Festival Jeunes Talents

Service jeunesse

> Club de voile

27 avril à 17h30

Présentation Trois Pascal, un Jacques et quelques vaches

> Musée-Galerie Carnot

27 avril

Régate du club

Association du club de voile

> Club de voile

28 avril à 11h

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

> Monument aux morts

28 avril à 15h

Match Villeneuve - Sens Fr Portugais 2

Union Villeneuve de Football

> Stade Gustave Petitpied

➔ Mai

2, 3, 4, 9, 10, 11, 16, 17 et 18 mai
de 14h à 17h

Exposition des aquarelles d'Aurore Gauer

> Grange Lucassite

4 mai de 14h à 16h

Ouverture du parc des Relais en visite libre

> Parc des Relais

4 mai à 16h30

Conférence Arbre en ville par Robert Baëli

coorganisée par le Musée-Galerie Carnot et les AVV

> Salle des associations

4 mai

Match de Handball U18 et senior femmes

> Gymnase Emile Chicanne

4 mai à 19h30

Le tribunal des fausses croyances

Compagnie La Valise Agitée

> Théâtre

8 mai à 11h

Commemoration de la Victoire du 8 mai 1945

> Monument aux morts

8 au 11 mai

Stage de Tai Chi Chuan

Association TaiChi Nomade

> Plage et salle des associations

12 mai à 17h

Spectacle du Grand Chantier

Théâtre amateur

> Théâtre

12 mai à 15h

Match Villeneuve - Saint-Sérotin 1

Union Villeneuve de Football

> Stade Gustave Petitpied

- 12 mai
Journée club découverte dériveur
Association du club de voile
> Club de voile
- 13 mai à 15h
Inauguration du compost de la cité de l'enfance
> Cité de l'enfance
- 17 mai à 10h
Bébés lecteurs
> Bibliothèque Jorge Semprún
- 17 mai à 17h30
Cinéma : Les aventuriers de l'arche de Noé
> Théâtre
- 17 mai à 20h
Cinéma : Et plus si affinités
> Théâtre
- 18 mai
Régate du club
Association du club de voile
> Club de voile
- 18 mai
Match de Handball seniors femmes contre HBC Auxerre "A"
> Gymnase Emile Chicanne
- 18 et 19 mai
Challenge de pêche Marcel Quatre
AAPPMA
> Plage
- Du 24 mai au 14 juillet
Vernissage le 25 mai à 17h30
Exposition Peuple animal de Pierre Balas
> Musée-Galerie Carnot
- 24 mai à 18h30
Conférence du calligraphe & maître du sceau : Yun Si Eun
> Musée-Galerie Carnot
- 25 mai
Journée portes ouvertes
Association du club de voile
> Club de voile
- 25 mai
Raid Sénons
> Centre-ville
- 25 mai
Matches de Handball U18 filles équipes A et B
> Gymnase Emile Chicanne
- 26 mai à 15h
Match Villeneuve - SC Sénonais 1
Union Villeneuvienne de Football
> Stade Gustave Petitpied
- 26 mai au 22 septembre
Exposition de l'association du Ruban Vert
> Porte de Sens
- 27 mai
Journée nationale de la Résistance
> Stèle des époux Aubrac (parc de la mairie)
- **Juin**
- 1^{er} juin
Régate départementale
Association du club de voile
> Club de voile
- 1^{er} et 2 juin
Trail du Grand Sénonais
- 2 juin
Randonnée nature et faune sauvage
Envolée d'Othe de Passy-Saint Ange
> Hameau Grand Vau
- 2 juin à 17h
Concert M. Nougaro
Quelques bulles de java
> Théâtre
- 2 juin à 10h
Rencontre aviron interclubs
Villeneuve Aviron Association
> Près de l'étang Louis Comte
- Du 7 juin au 4 août
Vernissage le 8 juin à 17h30
Exposition fonds Bohler
Une forme olympique
> Musée-Galerie Carnot
- 8 juin de 10 à 18h
Portes ouvertes et vide armoire
Association des Petites Croix de Villeneuve
> Salle des associations rue Lemoce Fraix
- 8 juin à 11h
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
> Monument aux morts
- 14 juin à 17h30
Cinéma : Blue et compagnie
> Théâtre
- 14 juin à 20h
Cinéma : N'oubliez jamais
> Théâtre
- 14 juin à 20h
Conseil municipal
> Salle du conseil en mairie
- 15 juin à 14h
Kermesse des écoles publiques
> Parc de la mairie
- 15 juin
Régate du club
Association du club de voile
> Club de voile
- 16 juin à 15h
Vox populi
par la compagnie Abernuncio
> Parc de la mairie
- 18 juin à 11h
Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle
> Monument aux morts
- 21 juin à 10h
Bébés lecteurs
> Bibliothèque Jorge Semprún
- 21 juin
Fête de la musique
> Centre-ville
- 28 juin à 19h
Kermesse de l'école Saint-Louis-Notre-Dame
> Cour de l'école Saint-Louis
- 28 et 29 juin
Gala de danse
Association LM Studio
> Salle polyvalente
- 29 juin
Festi'JO (dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques 2024)
> Paron
- 29 juin à 14h
Inauguration du city-stade
- 29 juin au 21 juillet
Salon des Beaux-Arts
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Grange Lucassite
- 30 juin
Concours de float-tube
AAPPMA
> plage

Vie municipale

Au fil de la vie

Septembre 2023

> Bienvenue aux nouveaux-nés

Pia TERRANOVA
Éliora PONSONNET GATEAU
Naomi DELAHOUSSE
Charlotte CACHON

> Ils se sont mariés

Thomas MARTINEZ et Amanda PATSOURIS
Paul-Ambroise ANRACT et Alexandra TOSOLINI

> Ils se sont pacés

Claude PIVA et Isabelle JANIN

> Ils nous ont quittés

Monique LAMOTTE épouse LONGUÉPÉE (75 ans)
Claude LEFEVRE (84 ans)
Jeannine MAINY veuve MAZATEAU (87 ans)
Suzanne MOREAU veuve PAPELARD (97 ans)
Ginette CHARRON (88 ans)
Ahmed MAHJOUBI (76 ans)

Octobre 2023

> Bienvenue aux nouveaux-nés

Jana BEN MBAREK
Leya LETIN

> Baptêmes républicains

Sheryl MARAULT

> Ils nous ont quittés

Gisèle LEBRIN veuve PEUTIN (86 ans)
Simone PERDRIAT (92 ans)
Johanna JAKOBITSCH veuve LUDWIG (97 ans)
Brigitte VILLEMÉR (82 ans)
Georges CLÉMENT (96 ans)
Zina AREZKI (74 ans)
Kelly RAGUE (34 ans)
Jérôme LEBRET (36 ans)
Claude PAVAN (90 ans)
Simone HEITZ (90 ans)
Martine TAUREAU épouse DUGAT (70 ans)
Yolande COUTURIER veuve LACROIX (83 ans)

Novembre 2023

> Bienvenue aux nouveaux-nés

Alyah BESSON

> Ils se sont pacés

Marion LAMY et Benjamin ACCAULT
Rémi CHAUVEAU et Océane JOUVEY
Valérie HENON et Frédéric LESCOUET

> Ils nous ont quittés

Yvonne SÉMENON (72 ans)
Pierre JOUVEY (85 ans)
Jacqueline GERVAIS veuve TICHIT (90 ans)
Louise LAÏDOUN vve LAPLEIGNÉ (93 ans)
Colette JACQUES vve SENNELIER (90 ans)

Décembre 2023

> Bienvenue aux nouveaux-nés

Hugo BEAUNÉE

> Ils nous ont quittés

Gilberte BÉNARD veuve LALAU (91 ans)
Jean-François BRISSOT, (57 ans)
Bernard RENAUD (78 ans)
Eliane MERCIER (79 ans)
Louis RUDE (73 ans)
Andrée FERNANDES veuve MOUTON (98 ans)
Carmen MERINO GONZALEZ (92 ans)
Nicole GAUGUIN (83 ans)
Marie YVON veuve SÉGARD (89 ans)
Danièle LEVREY (82 ans)
Louis RUDE (73 ans)
Huguette MARLAUD veuve RODOT (85 ans)
Marie-Ange GOUOT épouse BACHET (64 ans)
Jean GAY (96 ans)
Philippe GALIER (68 ans)

Janvier 2024

> Bienvenue aux nouveaux-nés

Massilya ROTSAERT LAGOUTTE
Noéline DUBOIS

> Ils se sont pacés

Camille DOUMEIZEL et Steve ICHTERZ
Maggy SORIN et Arnaud CATHELIN

> Ils nous ont quittés

Jacqueline LÉGEY (90 ans)
Roger CAPOBIANCO (82 ans)
Karima TAKHYANE (36 ans)
Marc GENETIER (72 ans)
Monique CHARTIER épouse MOUCHARD (82 ans)
Pierre BARBOT (94 ans)
Andrée PETIDENT veuve RIEBSTEIN (92 ans)
Jean-Marie MOROSE (63 ans)
Denise PEULIARD veuve TRÉMEAU (96 ans)
Lucien RABIAN (92 ans)
Pauline GARNIER veuve EVRARD (97 ans)
Alain RÉGNIER (64 ans)
Serge EVRARD (79 ans)
Jean-Jacques Raymond MARCHAL (66 ans)

Février 2024

> Ils se sont pacés

Shana CHAIB et Yann DEBRIE

> Ils nous ont quittés

Edouard KOSO (97 ans)
Christian Kerdanet (71 ans)
Huguette ANDRAUD veuve HIEMSTRA (93 ans)
Abdelkader BOUGHRARA (67 ans)
Simonne COLLOT veuve BONALDI (98 ans)
Denise BOUQUET veuve PANNETIER (98 ans)
Bernard GIRAULT (96 ans)
Jacqueline COULON (97 ans)
Micheline DESBORDES veuve NOEL (82 ans)
Eric LANTERNIER (51 ans)



Expression des groupes municipaux

Le recensement permet à une commune de connaître le nombre d'habitants, il s'est déroulé en début d'année, il permet le calcul de la dotation accordée par l'État à la commune, jusqu'au prochain recensement, d'où l'importance à être le plus nombreux possible à répondre à ce recensement.

Certains n'ont pas répondu, ce qui est dommageable pour la commune la privant de recettes pour les années à venir... Rappelons que le recensement est une obligation ne pas y répondre peut être sanctionné.

Ne pas avoir répondu, c'est entraîner notre ville vers le bas en refusant de lui donner les moyens de son développement et de son rayonnement, il est regrettable que certains élus de l'opposition n'en aient pas pris la pleine mesure !

Merci à ceux qui ont participé en étant des citoyens responsables, ils contribuent à l'effort de redressement et de développement engagé par le Conseil municipal.

Le Groupe Majoritaire : Ensemble, Faire Vivre la Démocratie

Le groupe "Génération Villeneuve/Yonne" ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Génération Villeneuve/Yonne : Cyril Bouleaux - Zakiya El Haouchi - Claude Burguière -
Dominique Bertrand - Jean-Paul Thomas - Sophie Szewzyk

Le groupe "Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne" ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Audrey Lopez - Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne

Il est désolant de constater qu'année après année les augmentations se succèdent pour notre portefeuille mais que notre qualité de vie ne cesse de diminuer.

En 2024, les impôts fonciers vont encore augmenter : + 3,9 %

Cela va se traduire par une nouvelle hausse de la taxe foncière pour les propriétaires de la commune.

Les élus qui siègent à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais ont décidé d'augmenter de 47 % les tarifs de l'eau et de 15 % ceux de l'assainissement.

Cela va également se répercuter sur nos factures.

Il est regrettable de voir que dans le même temps, deux classes vont fermer à la rentrée au détriment des enfants.

La première à l'école primaire Joubert et la seconde à l'école maternelle de la Tour.

Je déplore ce contexte d'inflation et de restrictions ainsi que le fait de payer toujours plus pour avoir toujours moins.

Cyril André - Groupe "Villa Nova"

OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens



**Rendez-vous en juin 2024
pour la prochaine édition**

#Villeconnectée

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

Il est également possible de recevoir les informations directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter. Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la commune :

La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet. Suivez-nous !



Villeneuve sur Yonne

www.villeneuve-yonne.fr